



Centre de
Médiation
Familiale du
Gers

La Missive...n°15

L'enfant de l'autre...

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Mesdames, messieurs ;

2018 nous a attrapés, et nous ne l'avons même pas vu arriver !

La famille, le couple, restent toujours une préoccupation de tous, alors nous reprenons nos petites « pastilles » par cette lettre informatique en votre direction...

N'hésitez pas à nous faire savoir ce que vous en pensez...

*Le médiateur familial
Thierry Autefage*

Pas facile d'être beau-parent ! Beaucoup de devoirs attendus, aucun droit donné...

Beaucoup d'abnégation souhaitée, pas de commentaire à faire...

Si le droit ne donne pas de place au beau-parent, la vraie vie fait que bien souvent, cette même personne est très impliquée dans la prise en charge du ou des enfants de son conjoint (e).

Mais comment pourrait-il (elle) n'être que spectateur (trice) ?

Donc, tais-toi, et n'oublie pas d'être à l'heure pour aller le chercher à l'école, l'amener au sport, le faire manger, l'aider aux devoirs, etc... !

Mais ce n'est pas facile d'avoir une idée claire du « périmètre » à laisser, à donner, à refuser, etc... à ce beau-parent.

Pourtant, l'avantage du fait que la loi n'en parle pas, c'est que ça laisse toute liberté aux adultes de le faire !

Oui, mais cela reste difficile d'en parler entre parents, délicat de mêler ce même beau-parent dans les discussions.

Et pourquoi pas ?

Et si cela est vraiment trop risqué de le faire ensemble, la médiation familiale peut aider...

D'ailleurs, quel drôle de mot ce terme de beau-parent ! Non ?



Direction de la cohésion sociale et de la protection des populations

